

La Charte Relations fournisseurs et Achats Responsables

(RFAR)

S'engager pour un avenir durable

A travers cette charte, la Fondation ARHM intègre des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans ses processus d'achat. L'objectif est de tendre vers des relations collaboratives et mutuellement bénéfiques entre nos fournisseurs et les établissements de la Fondation ARHM.

En tant qu'acteur du secteur sanitaire, social et médico-social, notre engagement est fondé sur l'éthique, la transparence et la performance globale. Nous souhaitons œuvrer pour co-construire une démarche responsable, en intégrant pleinement le respect des droits humains et la préservation de l'environnement.

Cette charte RFAR est communiquée à l'ensemble de nos fournisseurs.

NOS VALEURS

Engagée pour l'intérêt général, la Fondation ARHM agit activement dans les champs de la santé mentale et du handicap. En combinant prévention, recherche, soins et insertion, elle déploie une approche globale pour améliorer le parcours et le bien-être des personnes accompagnées, sur un territoire couvrant la Métropole de Lyon, le département du Rhône et le sud de la Saône-et-Loire.

Avec 1800 professionnels, elle accompagne, soigne et soutient 16 800 adultes et enfants.



NOS ACTIONS POUR UN AVENIR BAS CARBONE

Optimisation énergétique : Rénovation thermique des bâtiments, suivi précis des consommations, sobriété énergétique et transition vers des énergies décarbonées.

Mobilité responsable : Réduction de l'usage individuel de la voiture et adoption de pratiques limitant la consommation de carburant.

Culture de la sensibilisation : Formation et motivation des équipes, campagnes grand public et implication des patients pour une transition collective.

Engagements communs pour une valeur durable

NOS ENGAGEMENTS

Sélection des Fournisseurs : Nous favorisons le choix de fournisseurs respectueux de l'environnement, engagés dans des pratiques durables et éthiques. Notre processus de sélection est impartial, défini par des critères et des objectifs prédéfinis. La Fondation privilégie les fournisseurs s'inscrivent dans le tissu économique local, qui ont des partenariats avec des structures comme les ESAT/EA ou des associations.

Réduction de l'empreinte carbone : Nous favorisons l'achat de produits fabriqués localement.

Une vision globale des coûts et des impacts : Au-delà du prix d'achat, nous évaluons les offres en prenant en compte l'ensemble des coûts sur le cycle de vie des produits et/ou services, ainsi que leurs impacts sociaux et environnementaux.

Transparence : Nous nous engageons à faire preuve de transparence, d'éthique et de respect dans nos relations avec nos fournisseurs.

Respect de la propriété intellectuelle : Nous nous engageons à respecter les droits de propriété intellectuelle de nos partenaires.

Résolution des litiges : Nous privilégions la résolution amiable des litiges commerciaux, par la voie de la médiation notamment.

Respect des délais de règlement : La Fondation s'engage à honorer les délais de règlement convenus contractuellement.

ENGAGEMENTS DE NOS FOURNISSEURS

Nous attendons de nos Fournisseurs le respect strict des lois et réglementations en vigueur.

Toute utilisation, reproduction ou représentation du logo de la Fondation ARHM est interdite sans son accord écrit et préalable de la Fondation.

Protection des données personnelles-RGPD : Les parties s'engagent à respecter scrupuleusement les dispositions légales en matière de protection des données, notamment la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 et le Règlement européen 2016/679 (RGPD).

Intégrité et éthique des affaires : Le fournisseur garantit le respect des lois anti-corruption en vigueur. Tout acte de corruption avéré entraînera la résiliation immédiate, sans préavis, de la proposition commerciale ou du contrat en cours.

Respect des droits humains et normes sociales : Nous exigeons de nos fournisseurs le respect des droits humains fondamentaux et des conditions de travail équitables.

Indépendance économique : Le Fournisseur s'engage à éviter toutes situations de dépendances économiques vis-à-vis de la Fondation.

Transparence et responsabilité sociétale : Nous attendons de nos partenaires une totale transparence sur leurs pratiques et leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'un suivi régulier de leurs performances en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Exigences claires sur la qualité et le service : Nous attendons de nos fournisseurs des produits et/ou services conformes au standard de qualité défini contractuellement, livrés dans les délais et assortis d'un service après-vente réactif.